

102-187 3 818  
DASSANCE Louis

Erref. kodea: LAF-107-818

Izenburua: Gutuneria: DASSANCE, Louis.  
[Ikus gainera: 102-187]

LOUIS DASSANCE  
INGÉNIEUR AGRONOME

USTARITZ, LE 2.10.65

USTARITZ

(B.-P.)

— Mon cher ami

A toutes fins utiles, je vous transmets les renseignements ci-dessous, que je n'ai pu trouver, en feuilletant le registre des mariages d'Ustaritz, pour 1842. :

Mariage de Léon Elissamburu, qui épouse, le 25.4.1842, Jeanne Darrambide, native d'Ustaritz. (maison Penlencia à Arramits).

Léon Elissamburu qui était, je crois, et aux dires de anciens curés d'Arramits, Pratopie et peut-être D'Arroude, un frère du célèbre poète, est qualifié sur cet acte "brigadier des douanes" en résidence à Ustaritz.

~~Pratopie~~ Né à Ossès, de feu Michel Elissamburu de Arangas le 1-11-1835, et de Jeanne Pratcabal, de Sare, le 4-10-1835.

Très respectueusement dévoué

T. S. P.-P.

Je reçois, aujourd'hui, le rétablissement à Sura -  
Herria del'atle Pratchet, de Buglose.

au do du mandat : " ... eta garantai oroi".

Comme j'étais que vous êtes du nombre, je  
vous transmets le garantai de notre vaillant  
mainteneur de Laube.

W

2.7.7  
W

LOUIS DASSANCE  
INGÉNIEUR AGRONOME

USTARITZ, LE Avril 71

64 - USTARITZ

Mon cher ami,

Le volume de Ekvaldim Kantaria <sup>(Goginche)</sup> que je  
possède contient 85 chansons, parmi lesquelles  
le n° 75 (p. 124), intitulée "Soldato Lapmeri"  
ou "Le couplet", est signé: Manek Etchamendy,  
Esterenchy-anna (sur l'air de Oilaudagaste),  
et le n° 59, "Umek burk as oer urthe ou eta  
chose"! 7 couplets, sur l'air de Kheuten d'uru  
joizeau, porte aussi la signature de Manek  
Etchamendy -

Le premier couplet de la première indique  
qu'elle a été composée en 1898. Je ne  
sais la seconde! Si elle est antérieure, Manek  
était jeune = peut-être l'a-t-il envoyée à quelque  
Cineas d'ant. d'abbadie!

Bgar ikur atean apas,  
Zun subitai,

*Manek*

LOUIS DASSANCE  
INGÉNIEUR AGRONOME

USTARITZ, LE 11/2/71

64 - USTARITZ

adikide maitea,

ostean, galdy in dautarumean

Garat ministroaren andreak zer  
erituen ipen-deiturak, ez nuen oraino

zure letra irana =

Huna hil-hotak zer deon =

Mari <sup>SAINTAL</sup> Saintal, nei le 11 mar 1769,  
dédéde le 1er février 1847 -

Senhama baino hogo iuthe gasteago  
zen beraz - Erituen seme bat baizik:

Paul Garat = (1-4-1791 / 22/2/1871).

arren hau sekonda eta ~~gaur~~ gar-  
terik ~~gaur~~ alargunde zen =

gehienean abantaxipian bizi iran da,

LOUIS DASSANCE  
INGÉNIEUR AGRICOL

15/11

eta hopeitto lat unthra Urtari teko

hau afa isan da.

Milesker eue or aiko laner

eman dautarun berice.

See zahitani.

Loanauu

Morie (Lampal, see 11 Mon 1788)

- dechete de la fin de 1784 -

son barac - l'interieur de la barac  
de la barac de la fin de 1784

Paul (Lampal - 1. 1788 / 1789)  
de la barac de la fin de 1784

de la barac de la fin de 1784

Ustaritz dimanche soir 10/3/54

Cher Monsieur l'abbé. Je crois avoir compris que mes  
œuvres aient été publiées, ~~par~~ Henri, des chansons Soutetins,  
pour en faire plus tard un recueil - voici, à titre de curiosité,  
trois couplets complémentaires de très connue "Chorittoua nouat houa"  
que mes ne connais pas peut-être pas, et que j'ai trouvés dans un  
de mes cahiers :

I

Chorittoua nouat houa ... etc...

II

San Josef ermita ----- etc...

III

Hasperena, habiloua ----- etc...

IV

Baratzian erramu, borogatik erran du  
Orako muthel gaxtetan ezte behan fidatu ;  
ni gaxhoua fidatu, troumpatuik baratu .

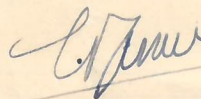
V

Baratzeko espela, hie libreia ederra ..!  
Galdu diat esparantcha ezpenaita Kountsola ;  
Hargatik banabila mundian aleguera .

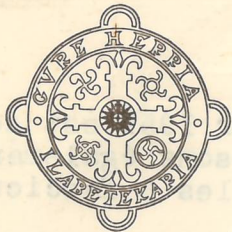
VI

Amourio, amourio, nahi diat har diro ;  
Harekilara bigi denak plazer guti har diro ,  
nik aldiz erran diroat sekulakoz adio .

Respectueusement dévoué.



Passance



USTARITZ, LE 4 Août 1959

ADMINISTRATION :

M. LOUIS DASSANCE

USTARITZ

(BASSES-PYRÉNÉES)

C. C. POSTAUX BORDEAUX 105-03

*appel aux maîtres*

Monsieur le Maire,

"GURE HERRIA" n'a sans doute pas besoin de vous être présenté... Chacun, au Pays Basque, a eu l'occasion de feuilleter ou même de lire cette revue qui, depuis près de quarante ans, a recueilli et publié, sous une forme très variée et accessible à tous, une documentation de premier ordre, textes basques, études, documents et travaux d'un très grand intérêt.

Cependant beaucoup de Basques se plaignent encore de n'avoir pas à leur portée des notions suffisantes concernant leur Pays natal : histoire, géographie, sports, arts, économie, mœurs, musique, danses, droit, agriculture, littérature.

Il faut donc accroître la diffusion et le rayonnement de notre Revue, mais sans doute aussi faut-il l'améliorer afin qu'elle réponde aux désirs du plus grand nombre. D'autre part, à la suite d'une motion présentée l'an dernier à Moncayolle par l'Eskualzaleen-Biltzarra, qui reçut l'adhésion enthousiaste de cette assemblée et plus tard l'approbation de nombreux Conseils Municipaux du Pays Basque, une action sérieuse est entreprise actuellement pour obtenir tout d'abord que, dans le cadre de la Législation, l'Eskuara ait sa place dans l'Enseignement, mais aussi pour donner aux maîtres désireux d'y participer les moyens pratiques soit d'enseigner quelques éléments de Basque, soit de se servir de cette langue dans le cadre de leur enseignement.

C'est pourquoi les responsables de Gure Herria désirent, dès maintenant, y faire une place régulière à la publication de textes, adaptés et susceptibles d'offrir aux maîtres des sujets de lecture et de traduction pour les classes du basque. Le moment leur paraît donc venu de faire appel à vous et de vous demander de vous associer à l'effort entrepris pour le maintien de la langue et de la culture basques, si dangereusement menacés, en souscrivant un abonnement à Gure Herria pour les écoles de votre commune.



Le prix de cet abonnement pour 1959 est de 800 F ; mais, si vous le désirez, nous vous proposons également, à titre d'essai, de vous adresser immédiatement les 6 fascicules parus en 1958 pour le prix de 500 F.

Persuadés que vous partagerez notre conviction que le peuple basque a tout à gagner, et dans tous les domaines, à conserver sa culture et sa personnalité, que vous voudrez aussi contribuer à lui en faciliter les moyens, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués

Le Directeur

L'Administrateur

*G. Eppherre*

*L. Dassance*

G. EPPHERRE

L. DASSANCE

M. le Maire de la commune de *S. Jean. P. de P. de P.*

- désire souscrire *4* abonnements à la revue Gure Herria pour 1959 ( 800 F par abt ) à *faire du 1<sup>er</sup> Octobre 1959* -
- demande que soient envoyés à l'adresse ci-après les 6 fascicules 1958 de Gure Herria ( 500 F )

Fait à *S. P. de P.* le *12 Août 1959*



*[Signature]*

ci-joint env. timbrée